

---

# L'état des cultures au Québec

---



Publié par la Régie des assurances agricoles du Québec

25 juillet 2000

Rapport N° 6

---

## Faits saillants

- Des températures inférieures à la normale, des averses fréquentes et des orages parfois accompagnés de grêle.
- L'année récolte 2000 laisse présager jusqu'à maintenant des rendements moyens à légèrement inférieurs à la normale.
- Près de 3 000 avis de dommage enregistrés depuis le début de la saison.
- Les conditions climatiques des prochains mois seront déterminantes sur l'évolution des cultures et le niveau des indemnisations annuelles.

-----

### *Les conditions météorologiques de la période du 11 au 21 juillet*

Cette période se caractérise par des conditions météorologiques instables. Les températures ont été relativement chaudes le jour et plutôt fraîches la nuit. Les précipitations ont été fréquentes mais peu abondantes. Les périodes d'ensoleillement ont été plus rares et l'indice d'assèchement est demeuré bas.

En effet, la température est demeurée sous les normales saisonnières (-1,0 à -2,0 degrés en moyenne). Certains records de basses températures nocturnes ont même été enregistrés à divers endroits autour du 20 juillet (minimums de 4,0 à 7,0 degrés). Dans l'ensemble, les quantités de pluie, qui ont été de l'ordre de 20 à 35 millimètres, ont été légèrement inférieures aux normales (30 à 40 millimètres). Par contre, il y a eu de fréquentes chutes de pluie, soit de petites précipitations, 6 jours sur 11 en moyenne.

L'instabilité de la température a occasionné à plusieurs reprises et à divers endroits des orages sporadiques parfois accompagnés de forte grêle et de vents violents. Le 18 juillet, par exemple, des averses de grêle très sévères et de longue durée ont été rapportées dans la région du Saguenay affectant localement des champs de pommes de terre du secteur de Saint-Ambroise et de Bégin. Le même jour, de

la grêle « de la grosseur d'une bille » est signalée dans les vergers des secteurs de Saint-Paul-d'Abbotsford, de Dunham et de Frelighsburg en Montérégie.

### *Conditions générales des cultures et des récoltes*

Ces constats sur les conditions des cultures et des récoltes sont généralisés à l'ensemble des régions :

- Les conditions climatiques fraîches et pluvieuses ont maintenu et accru le retard de développement de la plupart des cultures, qui est estimé à environ deux semaines.
- La levée hétérogène des semis et des plantations laisse prévoir des maturités inégales, des retards de récoltes et des rendements variables.
- Les divers épisodes de pluies vives, de grêle, de vents forts ou de crue des eaux, signalés dans diverses localités, ont occasionné des dommages d'intensité variable dans certaines productions.
- L'année récolte 2000 laisse présager jusqu'à maintenant des rendements moyens à légèrement inférieurs à la normale. Les conditions climatiques des prochains mois seront déterminantes sur l'évolution des cultures et le niveau des indemnisations annuelles.

- Le beau temps et les températures à la hausse qui prévalent actuellement sont bénéfiques pour permettre un redressement suite au retard de développement des cultures, notamment celle du maïs-grain, et pour la réalisation d'une deuxième récolte de foin de belle qualité.

*Les principales cultures de nos directions régionales*

### **Récoltes de foin**

Le temps ensoleillé prévu pour la semaine du 24 juillet permettra de finaliser la première fauche de foin pour l'ensemble des régions. La deuxième coupe de foin a débuté dans les régions du sud et du centre. Environ 5% à 20% des superficies sont actuellement engrangées. Si les conditions de beau temps se maintiennent, la deuxième récolte pourrait s'avérer bonne ou très bonne. (voir le tableau de l'estimation du pourcentage moyen de la récolte de foin terminée à la fin du présent rapport).

Globalement, pour ce qui est de la première fauche, la pluie et le temps frais ont favorisé la croissance des plantes fourragères. Toutefois, les températures fraîches ont ralenti le processus de floraison. La récolte a débuté en retard et a duré plus longtemps que la normale en raison des pluies fréquentes. Ainsi, les volumes de foin récoltés peuvent être évalués comme allant de bons à moyens. Cependant, il est à prévoir des pertes de rendements causées par des superficies en fourrage non récoltées ou détruites. On rapporte également que l'excès de pluie après la coupe a affecté la qualité du foin de façon importante.

### **Céréales, protéagineuses et maïs**

Le développement des céréales a connu une certaine amélioration. L'épiaison a débuté dans les régions du sud et du centre. On constate toutefois une très grande disparité au niveau des stades de croissance et de la hauteur des plants. Certains champs de céréales ne sont pas encore épiés et d'autres en sont au stade du mûrissement. De plus, des dommages d'intensité variable causés par la grêle et

l'excès de vent ont été signalés sur le territoire de plusieurs directions régionales. On anticipe donc beaucoup de variabilité dans les rendements.

De façon générale, la croissance du maïs-grain et du soya est peu avancée pour la saison. Au 20 juillet, le maïs est encore au stade végétatif (région de Québec) et l'apparition des croix du maïs n'a pas débuté dans les régions centrales. Pour le soya, le développement végétatif est généralement lent et les plants sont plus courts que la normale.

Finalement, quelques dommages localisés ont été signalés dans les champs de foin, de maïs et de céréales dans les régions de l'Outaouais, du Haut-Richelieu et du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie par la chenille de la « légionnaire uniponctué ».

### **Fraises, framboises et vergers**

La récolte de fraises est terminée dans les régions du sud et du centre. La saison a été retardée, mais les températures fraîches ont toutefois permis de prolonger la période de production. L'an passé, l'excès de chaleur avait rapidement écourté la saison de récolte. Somme toute, la récolte 2000 s'avère bonne dans son ensemble.

Bien que retardée elle aussi, la récolte de framboises s'annonce très prometteuse. Les conditions climatiques ont généralement favorisé une production de belle qualité. Dans certaines régions, on rapporte cependant des dommages causés par le gel hivernal, la gelée tardive, l'excès de pluie et les maladies.

On prévoit une récolte relativement bonne pour les vergers de la Montérégie, bien que les quantités de pommes soient très variables d'un arbre à l'autre. Le gel des fleurs et la pollinisation défectueuse ont affecté les vergers du Sud-de-Montréal et de l'Estrie. On signale aussi des problèmes de difformité des fruits dans certains vergers. Finalement, les épisodes de grêle du 30 juin, du 7 et du 18 juillet ont

affecté la qualité des pommes, parfois de plus de 50% dans les vergers les plus touchés (Haut-Richelieu).

### **Pommes de terre et légumes**

De façon générale, les conditions climatiques ont été convenables pour la culture de la pomme de terre et le feuillage des plants est beau et abondant dans la majorité des champs. Toutefois, dans les sols sableux, les quantités d'eau n'ont pas toujours été suffisantes et l'irrigation a été requise par endroits (quelques secteurs du Bas-Saint-Laurent, de Portneuf, de la Mauricie et de Lanaudière). Par ailleurs, des averses de forte grêle ont endommagé des superficies de pommes de terre du secteur de Saint-Ambroise et de Bégin (région du Saguenay). L'intensité des dégâts varie de faible à élevée mais, pour certains champs, la grêle a affecté très sérieusement les tiges principales et ceux-ci ne seront pas récoltables.

Les conditions maussades auront eu pour conséquence de retarder les semis et les plantations dans pratiquement toutes les cultures. Les haricots de transformation n'ont pas fait exception, la date de mise en terre ayant aussi été reportée du 15 au 20 juillet pour les principales régions productrices (06, 07 et 14). Par ailleurs, les grêles survenues le 30 juin et les 7 et 14 juillet ont affecté localement des champs de légumes, entraînant des dommages d'intensité variable. Pour les légumes en général, les traitements phytosanitaires ont été difficiles à réaliser et souvent les travaux ont dû être refaits en raison du délavage causé par les pluies.

*Les statistiques sur les avis de dommages et les indemnités versées en assurance récolte en date du 24 juillet*

On a enregistré 660 nouveaux avis de dommages au cours de la période du 11 au 24 juillet, portant le total pour la saison à 2914. Les plus récents concernent principalement les céréales, les protéagineuses et le maïs (435 avis), les pommes (99 avis) et les légumes (74 avis).

Le cumulatif des avis par principales cultures est le suivant : 1 908 avis dans les céréales, les protéagineuses, le maïs-grain et les cultures du programme collectif, 167 avis pour les légumes de transformation et 76 pour les légumes maraîchers, 118 avis pour les petits fruits et 239 pour les pommiers, 40 pour les pommes de terre, 51 pour le tabac et 286 pour la sauvagine. Notons que lors des quatre dernières années (1996-1999), le total annuel des avis de dommages a été de 4 200 en moyenne.

Au 24 juillet, une somme de 1 358 350 \$ a été versée en assurance récolte, dont environ 900 000 \$ pour la culture du maïs-grain, 126 000 \$ pour le soya, 115 000 \$ pour les pommes de terre et 60 000 \$ pour les légumes de transformation. L'excès de pluie est la cause de dommages la plus importante liée à ces indemnités. Elles ont été versées principalement pour des protections spéciales et des travaux urgents.

## Estimation du pourcentage moyen de la récolte de foin terminée

|        |   | Au 21 juillet (%)      | Au 21 juillet (%)     |
|--------|---|------------------------|-----------------------|
| RÉGION |   | 1 <sup>re</sup> fauche | 2 <sup>e</sup> fauche |
| 01     | Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine | 85                     |                       |
| 02     | Québec  | 100                    |                       |
| 03     | Beauce  | 75-80                  |                       |
| 04     | Centre-du-Québec                                | 100                    | 10                    |
| 05     | Estrie  | 75                     | 5                     |
| 06     | Saint-Hyacinthe                                 | 100                    | 20                    |
| 07     | Sud-Ouest de Montréal                           | 90                     | 15                    |
| 08     | Outaouais                                       | 50-80                  |                       |
| 09     | Abitibi–Témiscamingue                           | 80                     |                       |
| 10     | Laurentides–Lanaudière                          | 100                    | 15                    |
| 11     | Mauricie  | 100                    |                       |
| 12     | Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord               | 90                     | 10                    |
| 14     | Haut-Richelieu                                  | 95                     | 10                    |

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, Direction de la normalisation, Tél. : (418) 838-5601, poste # 6013  
René Dupont, Direction de la normalisation, Tél. : (418) 838-5601, poste #6011  
Les responsables de l'État des cultures de nos directions régionales.

Soutien rédactionnel : Marc Desjardins, Service des communications  
Marie Fortin, Direction de la normalisation

Références : Les formulaires de suivi des cultures des directions régionales (RAAQ)  
Les statistiques du système d'information de gestion organisationnelle (RAAQ)  
Les communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (MAPAQ)  
Les statistiques météorologiques du réseau « agrométéo » (Env. Canada)

« L'État des cultures au Québec » est publié de mai à novembre, habituellement aux deux semaines. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels ou appréhendés qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de la Régie des assurances agricoles, notamment en matière d'indemnité.